

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 29 mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Prestation de serment du ministre de l'Algérie et des colonies ;

Nominations de juges et de juges de paix ; Décret convoquant les électeurs compris dans la 3^e circonscription du département de l'Aisne à l'effet d'élire un député ;

Nomination dans la Légion d'Honneur ; Décret concernant l'autorisation d'ouvrir un magasin général ou une salle de ventes publiques ;

Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Une fausse interprétation de l'ordonnance du 22 mai 1843 a été admise pendant longtemps en ce qui concerne les machines à vapeur locomobiles. On avait pensé qu'un simple arrêté du maire suffisait pour les autoriser à fonctionner. Il résulte d'une décision de S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 11 mai 1857, que ces machines ne peuvent être mises en service sans des autorisations préalables des préfets, délivrées sur le rapport des ingénieurs, et qui déterminent des mesures de sûreté auxquels lesdits appareils doivent satisfaire. Toutefois, les demandes d'autorisation ne sont pas soumises aux informations de *commodo et incommodo*, qui ne sauraient évidemment s'appliquer aux machines locomobiles que l'on transporte d'un lieu à un autre, suivant les emplois divers auxquels elles sont destinées. Lorsqu'un appareil à vapeur locomobile est pourvu de l'autorisation préfectorale, il appartient ensuite aux maires d'en autoriser le fonctionnement à moins de 100 mètres des bâtiments, sur la demande spéciale qui leur serait faite.

Il s'est élevé dans ces derniers temps, au sujet de l'exercice de cultes dissidents, des contestations qui ont éveillé la sollicitude du gouvernement. Un décret, publié dans le *Moniteur* du 22 mars, pourvoit à toute difficulté ; il le fait dans le sens d'une garantie aussi large que possible des droits de la conscience, en même temps qu'il prévient les abus susceptibles de porter atteinte à l'ordre intérieur et à la morale publique.

Le gouvernement vient de soumettre au Corps législatif un projet de loi qui a une certaine importance ; il aura pour but de permettre d'employer en rentes sur l'Etat les sommes dont le emploi en immeubles est prescrit par la loi ou par un jugement ; autrement dit, d'immobiliser des rentes dans certains cas, de les transformer après certaines formalités en véritables immeubles soumis aux lois des privilèges et des hypothèques.

Un commissaire de police faisant fonctions de ministère public n'a point de qualité pour se pourvoir en cassation ; dans l'intérêt de la loi, contre un jugement de simple police rendu en dernier ressort et acquittant le prévenu. La cour de cassation vient de consacrer ce principe par un arrêt.

La ville de Saint-Quentin organise, pour le mardi 16 mai prochain, à l'occasion du concours régional agricole qui se tiendra dans cette ville à cette époque, un concours d'harmonie militaire et de chant d'ensemble.

Les sociétés d'harmonie et chorales des départements de la région du Nord de la France seront spécialement invitées à cette fête.

Le *Mémorial* annonce la commutation de la peine de mort prononcée par le conseil de guerre contre le fusillier Le Goffe, dit le Traître de Sébastopol, en celle de vingt ans de travaux forcés.

On vient de découvrir, de l'Observatoire de Paris, une comète qui bientôt, dit-on, sera visible pour tous. — On croit que c'est la comète qui parut en 1556 et qui a reçu le nom de Comète de Charles-Quint.

Depuis quelques années des troubles de terre se sont fait ressentir dans le voisinage des Alpes et des Pyrénées et dans diverses parties montagneuses de l'intérieur de la France. Après une suspension de plusieurs mois, ils viennent de recommencer de plus belle, dans les basses Pyrénées, et ces jours derniers, on en a ressenti, à St-Jean-le-Vieux, dont la population avait déjà été mise en effroi par les secousses précédentes, un très fort et très prolongé ; les sonnettes ont retenti, des lézardes se sont ouvertes dans les murailles des maisons. Ces phénomènes causent de vives émotions, ébranlent les imaginations timides, et cependant n'annoncent pas de dangers. Depuis deux mille ans, quels sont les accidents graves survenus par suite de ces phénomènes ? un seul, la destruction en partie de Lisbonne.

Les tremblements de terre ont pour cause connue l'état permanent de combustion de l'intérieur du globe. Ce feu continu, qui consume des masses de matières, ouvre des casernes immenses dont les écoulements se font ressentir à la surface. Il arrivera un temps, sans doute, où ces vides seront réels, qu'il y aura un cataclysme, un éboulement général, que la machine se détruira et s'en ira par fractions, sous formes d'aérolithes, se promener à travers l'espace ; mais en attendant, tranquilisons-nous : l'heure de la fin du monde n'est pas prochaine. Ainsi le pense M. Babinet.

Ne pourrait-on ouvrir des puits à gaz, pour donner des soupiraux au feu intérieur ? Cela contrarierait peut-être les Napolitains qui aiment les éruptions du Vésuve pour la visite des voyageurs. Mais on répondrait par un refus à leur demande d'indemnité.

A propos du grand concert vocal qui vient d'avoir lieu, un correspondant de Paris s'exprime ainsi :

« Maintenant que ces fêtes musicales sont terminées, il est plus facile de faire une observation partagée par beaucoup d'auditeurs, c'est que le grand nombre des chanteurs ne produit pas l'effet auquel on s'attend généralement. Il y avait au palais de l'Industrie 6,000 Orphéonistes suivant l'affiche. J'admets la moitié de ce nombre, c'est déjà fort raisonnable. Eh bien ! ces 3,000 voix réunies pour exécuter le chœur des *Huguenots* n'ont pas fait plus de bruit que les 50 ou 60 chanteurs de l'Opéra ; plusieurs compositeurs distingués l'ont constaté. »

M. Emile Castel, chef du secrétariat au chemin de fer du Nord, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Des coupons de rente d'un emprunt de la ville de Bruxelles ont été trouvés, et sont à la disposition de leur propriétaire chez M. Panien, cour des Innocents, 14, à Lille.

L'autorité ayant été informée que des vols nombreux de laine-mérinos avaient été commis depuis quelque temps au préjudice de plusieurs fabricants de l'arrondissement de Cambrai, fit faire par ses agents des démarches qui ne sont pas restées infructueuses. En effet, on vient de saisir une voiture chargée de cette marchandise, et l'on a constaté qu'elle appartenait au sieur Pierre Seveté, négociant, rue Saint-Nicolas, à Cambrai. Ce négociant était en relation d'affaires avec un nommé Fr. Happe, marchand de chiffons à Walincourt. Cette laine-mérinos, qui représente une somme très élevée, a été saisie, et procès-verbal dressé à la charge de l'un et de l'autre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 MARS 1859.

ÉPISODE D'UN VOYAGE EN ITALIE.

Voici le récit dramatique et animé d'une de ces aventures qu'a toujours à redouter le voyageur sous le beau ciel de l'Italie :

Le général et le baron de Croisilles étaient tous deux retournés dans un autre salon, c'était celui des gens raisonnables, des gens politiques ; des gens qui, blasés de danses, usés de plaisirs, ne trouvent d'amusements que dans les fortes émotions du jeu. Des tables d'écarté, des tables de bouillotte et de boston avaient été dressées pour eux, et depuis deux heures ils jouaient, insensibles aux sourires des dames.

Messieurs, continua brusquement le général, s'adressant au groupe qui l'entourait, j'étais jeune, mon sang bouillonnait avec violence, et j'aurais couru au-devant du péril. Je venais de perdre ma femme. Pour me distraire de la douleur de sa mort inattendue, je résolus de faire un voyage en Italie : on prétend que d'autres émotions et un changement de ciel rendent le repos à l'âme. Mes préparatifs terminés, j'em brassai mon fils, qui alors faisait ses études, et je partis. J'arrivai sans accident jusqu'à un petit

village aux environs de la campagne de Rome. Je courus quelques heures, afin de trouver une auberge, mais inutilement. Ce fut alors que je me repentis de n'avoir pas suivi les autres voyageurs, et je taxai de ridicule mon désir de n'entrer que de jour dans la capitale de l'Italie. Après bien des démarches, je frappai, il était dix heures, à la porte d'une mauvaise hôtellerie ; là, j'ordonnai à mon domestique de monter à cheval et de m'attendre à un des meilleurs hôtels garnis de Rome. Ce bon serviteur ne le voulait pas ; il me répétait, les larmes dans les yeux, qu'il m'arriverait malheur, que les Italiens étaient avides et traîtres. Enfin je menaçai de le chasser s'il ne voulait pas m'obéir ; il obéit.

J'appelai ensuite le maître de la maison ; il vint.

C'était un homme long et sec, porteur d'une de ces physionomies qui nous déplaisent à la première vue ; il était affublé d'un vêtement brun et sale ; sa voix semblait celle d'une chouette ; et ses petits yeux se cachaient si bien sous d'épais sourcils rouges, qu'à peine si l'on pouvait les apercevoir. Lorsque je fus entré, il m'adressa nombre de courbettes et de saluts qui ne me séduisirent pas du tout et me confirmèrent dans la mauvaise opinion que je m'en étais formée.

Signor, dit-il, que souhaitez-vous. Mes valets seraient à votre service si j'en avais ; les temps sont si désastreux, son altesse Bonaparte nous a fait tant de tort en se laissant déposséder de la France, que nous autres pauvres maîtres d'hôtel, nous sommes forcés d'être nous-mêmes les valets des étrangers qui veulent bien s'arrêter chez nous.

Toute cette faconde criarde et anti-harmo-

nieuse me fatiguait. Je lui répondis sèchement que je voulais souper.

Signor, il est tard, dix heures ont sonné, et je ne m'attendais plus à l'honneur de votre visite.

Ainsi donc, il faut que je me passe de souper. Eh bien ! donnez-moi un lit. Je suis un vieux soldat, je vécu plus d'un jour sans boire ni manger. Mon hôte, dépêchez-vous, et conduisez-moi à ma chambre.

Signor, continua-t-il, me regardant avec ses deux petits yeux caves : signor, je ne suis pas un malhonnête homme ; mon hôtellerie serait perdue de réputation demain si l'on disait que maître Jénorino a souffert qu'un étranger se couchât sans prendre de nourriture...

Eh bien ! après ? lui répondis-je brusquement, après ?...

Monsieur le militaire, je vais vous préparer moi-même à souper ; mais vous ne pouvez demeurer dans cette pièce, parce c'est ma cuisine, et que la fumée vous aveuglerait.

Menez-moi à ma chambre ; si je dors lorsque vous serez prêt à me servir, vous m'éveillerez...

Mille pardons, signor, reprit-il, mais je ne puis encore vous conduire à votre chambre, parce que je n'y ai pas monté de lit. Pendant que vous souperez, je l'arrangerai de telle sorte que vous y pourrez passer une nuit aussi tranquille que si vous étiez dans un palais.

Où diable voulez-vous que j'aie, si je ne puis rester ici et s'il n'y a pas de place ailleurs ? Il fallait franchement me le dire, je n'aurais point renvoyé mon valet et j'aurais cherché gîte autre part.

Ah ! ce n'est pas la peine de vous empor-

ter, monsieur l'officier ; si vous voulez me suivre dans une chambre haute, vous trouverez des fauteuils, une table ; seulement, je vous prie, ne vous effrayez pas d'y rencontrer quelques grands portraits en pied qui longent le mur, ce sont des portraits de famille.

Pourquoi diable voulez-vous que je m'effraie de vos portraits ; mon hôte ?... Je suis las, conduisez moi en toute hâte à cette chambre ; préparez ensuite mon souper.

Là-dessus, il s'arma d'une lanterne, me regarda en souriant, et d'une voix qu'il s'efforça de rendre douceuse, me pria de le suivre. Je ne tins nul compte des présentations de mon fidèle valet et je suivis l'aubergiste.

Nous montâmes deux longs escaliers, il s'arrêta alors, fit crier une vieille clef dans une serrure à demi-brisée.

Et nous entrâmes.

C'est bien, lui dis-je. Et il me laissa.

Je ne vous dirai pas quel étonnement je ressentis de me trouver face à face avec une vieille chambre délabrée et gotique : mon cœur, malgré moi, se resserra comme pris entre un étai de fer.

C'était une de ces chambres immenses et hautes comme les caveaux secrets de l'ordre des moines de Saint-François, en Espagne. Une lampe accrochée à la voûte éclairait faiblement les murailles dépourvues de papier, et le vent qui s'engouffrait dans les ais des fenêtres produisait un concert si lugubre et si infernal, que je tremblai involontairement, non pas de terreur, car j'avais une bonne épée et deux pistolets chargés, mais comme saisi d'une de ces craintes indéfinies que la superstition nous envoie.

Je n'en examinai pas moins ma chambre avec une minutie scrupuleuse.